

# COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Châteauneuf-du-Pape, le 24 juin 2022

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-du-Pape est invité à se réunir :

**JEUDI 30 JUIN 2022 à 18 H 30**

Salle du Conseil Municipal  
Mairie de Châteauneuf-du-Pape

Et qui se déroulera selon l'ordre du jour ci-après :

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 avril 2022
  - 1. Décision modificative n°1 du budget primitif 2022
  - 2. Remise gracieuse de créances pour un logement communal situé avenue Baron Le Roy, École Albert Camus 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE
  - 3. Délibération portant modification des tarifs du restaurant scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2022
  - 4. Délibération portant classement d'un tronçon reliant le chemin de l'Arnesque NORD (VC12) au chemin de Pradel (VC15) dans le domaine public de la commune
  - 5. Délibération approuvant les termes de la convention relative à la mise à jour de la voirie communale et autorisant Monsieur le Maire à la signer
  - 6. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « LES JOYEUX PETANQUEURS »
  - 7. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « TITI 90 »
  - 8. Fête de la Véraison : création de tarifs d'entrée et modification des tarifs publicitaires
  - 9. Convention de partenariat entre la ville de Châteauneuf-du-Pape et ADLINE ENTERTAINEMENT LTD dans le cadre du tournage de la série « LES GOUTTES DE DIEU »
  - 10. Choix du mode de publicité des actes pris par les autorités communales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Informations : décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations.

Le Maire,  
Claude AVRIL



Affiché le 24 juin 2022 en vertu de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales